

## **PROCEDURE INSCRIPTION ENSEIGNANTS STAGIAIRES**

## Phase 1 - E\_candidature (obligatoire)

- 1) Connectez-vous sur le site <u>http://www.univ-ag.fr/candidature</u>.
- 2) Faire une e-candidature en saisissant toutes les informations personnelles en précisant le vœu de formation.
- 3) numérisez vos pièces
- 4) imprimez votre dossier de candidature
- 5) expédiez l'ensemble au service de scolarité de l'ESPE

## Phase 2 - INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

- 1) Vous connecter sur le site de l'ESPE rubriques « inscriptions »
- Cliquer dans « site de l'Université des Antilles », puis obligatoirement dans « s'inscrire en MASTER MEEF »
- 3) En fonction de votre situation :
  - Si vous avez fait des études à l'UAG : choisir 2 « réinscription » saisir votre numéro d'étudiant + date de naissance
  - Si vous venez d'une autre université : choisir 3 « inscription » saisir votre numéro de dossier e\_candidat

## **Très important**

- 4) Rubrique : « <u>les données annuelles</u> » : « <u>statut</u> » cocher <u>« stagiaire</u> <u>formation continue »</u>
- 5) <u>Rubrique</u>: «<u>autres données</u> » : « <u>profil</u> » cocher <u>« étudiant stagiaire</u> inscrit à ESPE admis au concours enseignant »
- Procéder à votre inscription jusqu'au paiement des droits de 5.10 euros (correspondant au profil 23 «étudiant stagiaire »)
- 7) ATTENTION Il faut aller jusqu'à la page « FIN DE L'INSCRIPTION »
- 8) Imprimer le détail de l'inscription et le ramener à la scolarité avec le justificatif de paiement.
- 9) Vous pouvez régler vos droits d'inscription en espèces au service financier de l'établissement de 7h30 à 12h45 (0590 21 36 22)